

(1)

(N° 151.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 18 AVRIL 1848.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Jean Wanderscheid, soldat au 2^e régiment de ligne.

(Voir le N° 47 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Mercheid, dans la partie cédée du Luxembourg, le 29 janvier 1803. Il a servi dans l'armée des Pays-Bas depuis 1822 jusqu'en novembre 1830; il fut alors incorporé dans l'armée belge qu'il n'a pas quittée depuis.

S'il n'a pas rempli les formalités requises par la loi du 4 juin 1839, pour conserver sa qualité de Belge, la faute en est à son ignorance et à la négligence de son chef de compagnie.

Ses longs services, sa bonne conduite le rendent digne de la faveur qu'il sollicite, d'après les attestations de ses chefs et des autorités consultées.

La Chambre des Représentants, dans sa séance du 26 février 1848, a pris sa demande en considération à la majorité de 59 suffrages contre 22.

J. VAN SCHOOR, Rapporteur.